

12

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21 Numéro de dépôt: 84420078.2

51 Int. Cl.³: **A 47 F 7/16**

22 Date de dépôt: 27.04.84

30 Priorité: 05.05.83 FR 8307742

43 Date de publication de la demande:
14.11.84 Bulletin 84/46

84 Etats contractants désignés:
AT BE CH DE GB IT LI LU NL SE

71 Demandeur: **SOCIETE ANONYME DES TISSUS FANTASIE** Société Anonyme dite:
Boulevard de la Turdine
F-69170 Tarare(FR)

72 Inventeur: **Durillon, Raymond**
Le Tremblay
F-69550 Amplepuis(FR)

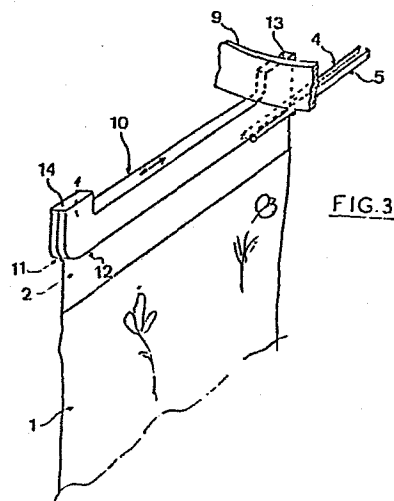
74 Mandataire: **Laurent, Michel et al,**
20 rue Louis Chirpaz Boîte Postale 32
F-69130 Lyon-Ecully(FR)

54 Présentoir pour articles se présentant sous la forme de panneaux.

57 Présentoir pour articles sous forme de bandes (1) maintenues individuellement par une extrémité au moyen d'un support rigide.

Ce présentoir comporte des glissières horizontales constituées de deux éléments de guidage rigides (4-5) espacés l'un de l'autre et maintenus fixes par l'une de leurs extrémités, une butée fixe (9) étant disposée au-dessus des glissières sur toute la largeur de présentation et ce, légèrement en retrait par rapport auxdites glissières (4-5). Le support rigide (10) prévu à l'extrémité de l'article (1) comporte une partie débordante (11-12) qui repose sur les éléments de guidage (4-5) ainsi qu'au moins une partie en relief (13) qui prend appui contre la butée fixe (9) lorsque l'article est tiré vers l'avant.

Application: présentoir pour articles textiles, rideaux, tentures, tissus d'ameublement.



PRESENTOIR POUR ARTICLES SE PRESENTANT SOUS LA FORME DE
PANNEAUX.

La présente invention concerne un présentoir perfectionné permettant d'assurer le stockage et la mise en
5 valeur d'une collection d'échantillons d'articles se présentant sous la forme de panneaux tels que par exemple d'articles textiles (rideaux, tentures, tissus d'ameublement divers...).

Elle a trait plus particulièrement à un nouveau type
10 de présentoir qui non seulement permet d'assurer le stockage et la mise en valeur desdits échantillons de telle sorte qu'ils soient tous positionnés de la même manière, vis-à-vis de la personne qui consulte lesdits échantillons afin qu'ils aient, selon l'expression utilisée par
15 les commerçants, les mêmes "chances" d'être choisis.

Dans la suite de la description, l'invention sera décrite plus particulièrement appliquée à la présentation d'échantillons de tissus, mais il est évident que cela n'est pas limitatif et que le présentoir selon l'invention
20 pourrait être utilisé dans d'autres domaines dans lesquels on se trouve confronté aux mêmes problèmes, par exemple la présentation d'échantillons de revêtement muraux, de posters,

La solution la plus répandue pour présenter une collection d'échantillons est encore, à ce jour, la présentation sous la forme d'un album que feuillette l'utilisateur.

Cette solution ne donne pas entière satisfaction par le fait que les échantillons sont de faible dimension,
30 que l'album ne peut être consulté que par une seule personne à la fois et qu'il n'est pas possible de prélever l'un des échantillons parmi les autres, par exemple pour l'examiner dans un autre lieu que le lieu d'exposition.

Pour surmonter ces inconvénients, il a été proposé
35 de présenter ces échantillons sur des présentoirs sur

sur lesquels ils sont disposés sous la forme de bandes ou panneaux maintenus verticalement. En général, le maintien des panneaux est assuré par le rebrac rapporté à une extrémité, ce rebrac comportant par exemple un crochet à sa partie supérieure permettant de faire glisser l'échantillon sur une tringle support.

En général, dans les présentoirs proposés à ce jour les échantillons sont maintenus serrés les uns contre les autres et leur mise en place et enlèvement de leurs tringles supports n'est pas aisée à réaliser.

Or on a trouvé, et c'est ce qui fait l'objet de la présente invention, un nouveau type de présentoir pour de tels échantillons qui surmonte les inconvénients des dispositifs antérieurs et qui, par ailleurs, est d'une très grande simplicité tant dans sa conception que dans son utilisation.

D'une manière générale, l'invention concerne donc un nouveau type de présentoir pour des articles (échantillons) se présentant sous la forme de bandes, maintenues individuellement par une extrémité au moyen d'un support rigide (rebrac), ledit présentoir comportant des glissières horizontales fixes sur lesquelles les supports peuvent être déplacés et il se caractérise par le fait :

- que les glissières sont constituées de deux éléments de guidage rigides, rectilignes, espacés l'un de l'autre, et maintenus fixes par une de leurs extrémités ;
- qu'une butée fixe est disposée au-dessus des glissières sur toute la largeur de présentation et ce, légèrement en retrait par rapport aux dites glissières ;
- que le support rigide prévu à l'extrémité de l'article comporte une partie débordante, destinée à reposer sur les deux éléments de guidage, l'échantillon passant entre ces éléments de guidage, au moins une partie en relief étant prévue à l'arrière du dit support rigide.

Le présentoir conforme à l'invention peut se

présenter aussi bien de manière à avoir une disposition linéaire des échantillons qu'une disposition circulaire.

Avantageusement, le support rigide maintenant les échantillons est constitué par un ensemble formant pince
5 à l'intérieur duquel est immobilisé le rebrac proprement dit.

L'invention et les avantages qu'elle apporte seront cependant mieux compris grâce aux exemples de réalisation donnés ci-après à titre indicatif mais non limitatif
10 et qui sont illustrés par les schémas annexés dans lesquels :

- la figure 1 est une vue en perspective montrant un présentoir conforme à l'invention permettant d'assurer la disposition des échantillons sous une forme circulaire ;

15 - la figure 2 illustre, en perspective, une partie d'un présentoir selon l'invention permettant une disposition sous une forme linéaire ;

- la figure 3 est une vue de détail montrant également en perspective la manière dont est assuré le maintien, le positionnement d'un échantillon sur un présentoir conforme à l'invention ainsi que les divers déplacements que peut recevoir cet échantillon sur ledit présentoir ;

20 - la figure 4 est une vue schématique en perspective montrant une autre forme de réalisation.

Dans la suite de la description, les mêmes références seront utilisées pour désigner les mêmes éléments ou des éléments équivalents, éventuellement en les affectant d'un indice pour différencier les échantillons entre eux.

30 Si l'on se reporte aux schémas annexés, le présentoir conforme à l'invention permet d'assurer le stockage, l'échantillon (1), tissus par exemple, se présentant sous la forme de bandes maintenues individuellement par une extrémité (2) constituée, dans le cas présent, par
35 le rebrac associé audit échantillon.

Ce présentoir comporte essentiellement une pluralité de glissières fixées sur un support commun (3). Ces glissières sont constituées de deux éléments de guidage (4-5), rigides, rectilignes, espacés l'un de l'autre et
5 maintenus fixes par une de leurs extrémités.

Dans l'exemple de réalisation illustré par la figure 1 qui illustre un présentoir conforme à l'invention permettant d'assurer une disposition des échantillons sous une forme circulaire, les glissières (4-5) sont consti-
10 tuées par des tiges métalliques rayonnantes autour d'une partie centrale (3). Cette partie centrale (3) est fixée sur un support vertical (6), lui-même monté, éventuellement pivotant, sur une base (7). Cette base (7) peut, avantageusement, être équipée de roulettes (8) permettant
15 d'assurer le déplacement du présentoir.

Dans l'exemple de réalisation illustré par la figure 2, qui illustre un mode de présentoir conforme à l'invention dans lequel la présentation des échantillons se fait sous forme linéaire, le maintien des glissières (4-5)
20 est assuré au moyen d'un support rectiligne fixe (3), traverse par exemple. Dans cette variante, l'ensemble peut également être monté sur un bâti (non représenté) assurant le déplacement du présentoir.

Les deux éléments de guidage (4-5) formant la glis-
25 sière sont écartés l'un de l'autre d'une distance permettant le passage du rebrac entre eux.

Par ailleurs, une butée fixe (9) est prévue, à l'avant des glissières, au-dessus de ces dernières, légèrement en retrait par rapport à leur extrémité libre. Cette
30 butée fixe se présente sous la forme d'une couronne dans le cas de la figure 1 alors qu'elle est rectiligne dans le cas de l'exemple illustré par la figure 2. Elle peut être montée fixe directement sur les glissières, les liaisons ne devant cependant pas gêner les déplace-
35 ments longitudinaux des échantillons (1).

Le positionnement et le maintien des échantillons sur les glissières (4-5) précitées est assuré directement par un élément support rigide (10) monté à l'extrémité (2) de l'échantillon. Cet élément support rigide (10) présente deux parties débordantes (11-12), disposées de part et d'autre de l'échantillon (1), ces parties débordantes (11-12) reposant sur les glissières (4-5). Cet élément support peut être obtenu directement par moulage par exemple de deux pièces complémentaires susceptibles d'être emboîtées l'une dans l'autre et formant pince pour l'échantillon (1). Il présente, au moins à sa partie arrière, une zone en relief (13). Avantageusement, ainsi que cela est illustré dans les différents modes de réalisation, une seconde partie en relief (14) est prévue également à l'avant de l'élément (10).

Différents modes de réalisation d'un tel élément support peuvent être envisagés. Il peut présenter, ainsi que cela ressort des figures 1, 2, 3, des parties débordantes planes ou, ainsi que cela est illustré à la figure 4, se présenter sous la forme de canaux ouverts assurant un meilleur positionnement et maintien sur des éléments de guidage (4-5) formant la glissière.

L'utilisation d'un tel présentoir est la suivante.

Les différents échantillons sont mis en place, sur les éléments de guidage (4-5) en introduisant la partie en relief (13) sous la butée (9). Ils peuvent donc coulisser le long des glissières et sont, par ailleurs, maintenus espacés régulièrement les uns des autres. Lorsque l'on souhaite examiner un échantillon, il suffit de le faire coulisser vers l'avant, son immobilisation étant automatiquement obtenue au moyen de la butée (9) contre laquelle la partie en relief (13) vient prendre appui. Si on le souhaite, il est possible d'enlever l'échantillon du présentoir par simple pivotement de l'élément support rigide.

On conçoit aisément qu'un tel présentoir présente un grand intérêt par le fait que tous les échantillons sont présentés d'une manière similaire, ce qui leur offre les mêmes "chances" d'être sélectionnés. Par ailleurs,
5 la mise en place et l'enlèvement desdits échantillons se fait de manière très simple et rapide. Enfin, les échantillons ne sont pas tassés les uns contre les autres.

Bien entendu, l'invention n'est pas limitée aux exemples de réalisation décrits précédemment mais elle
10 en couvre toutes les variantes réalisées dans le même esprit. Ainsi, s'il est avantageux d'avoir un support rigide pour les échantillons agissant à la manière d'une pince, ce qui permet de les remplacer, il pourrait être envisagé de donner une telle configuration au rebrac lui-
15 même associé à l'échantillon.

De même, si la partie en relief qui viendra prendre appui contre la butée disposée au-dessus des glissières est de préférence fixe, il pourrait être envisagé de prévoir une butée escamotable susceptible de s'effacer
20 par simple pression contre ladite glissière.

REVENDEICATIONS

1/ Présentoir pour articles sous forme de bandes (1), maintenues individuellement par une extrémité au moyen d'un support rigide, ledit présentoir comportant
5 des glissières horizontales fixes sur lesquelles les supports peuvent être déplacés, caractérisé par le fait :

- que les glissières sont constituées de deux éléments de guidage rigides (4-5), espacés l'un de l'autre et maintenus fixes par une de leurs extrémités ;
- 10 - qu'une butée fixe (9) est disposée au-dessus des glissières sur toute la largeur de présentation et ce, légèrement en retrait par rapport auxdites glissières (4-5) ;
- que le support rigide (10) prévu à l'extrémité de l'article, comporte une partie débordante (11-12), destinée à reposer sur les deux éléments de guidage (4-5), au
15 moins une partie en relief (13) étant prévue à l'arrière dudit support rigide.

2/ Présentoir selon la revendication 1, caractérisé par le fait qu'il permet d'avoir une disposition linéaire
20 des échantillons (1).

3/ Présentoir selon la revendication 1, caractérisé par le fait qu'il permet d'avoir une présentation circulaire des échantillons (1).

4/ Présentoir selon la revendication 3, caractérisé
25 par le fait que les glissières (4-5) sont constituées par des tiges métalliques rayonnantes autour d'une partie centrale (3), cette partie centrale (3) étant fixée sur un support vertical (6), fixe ou mobile, lui-même monté sur une base (7) équipée de roulettes permettant
30 d'assurer le déplacement dudit présentoir.

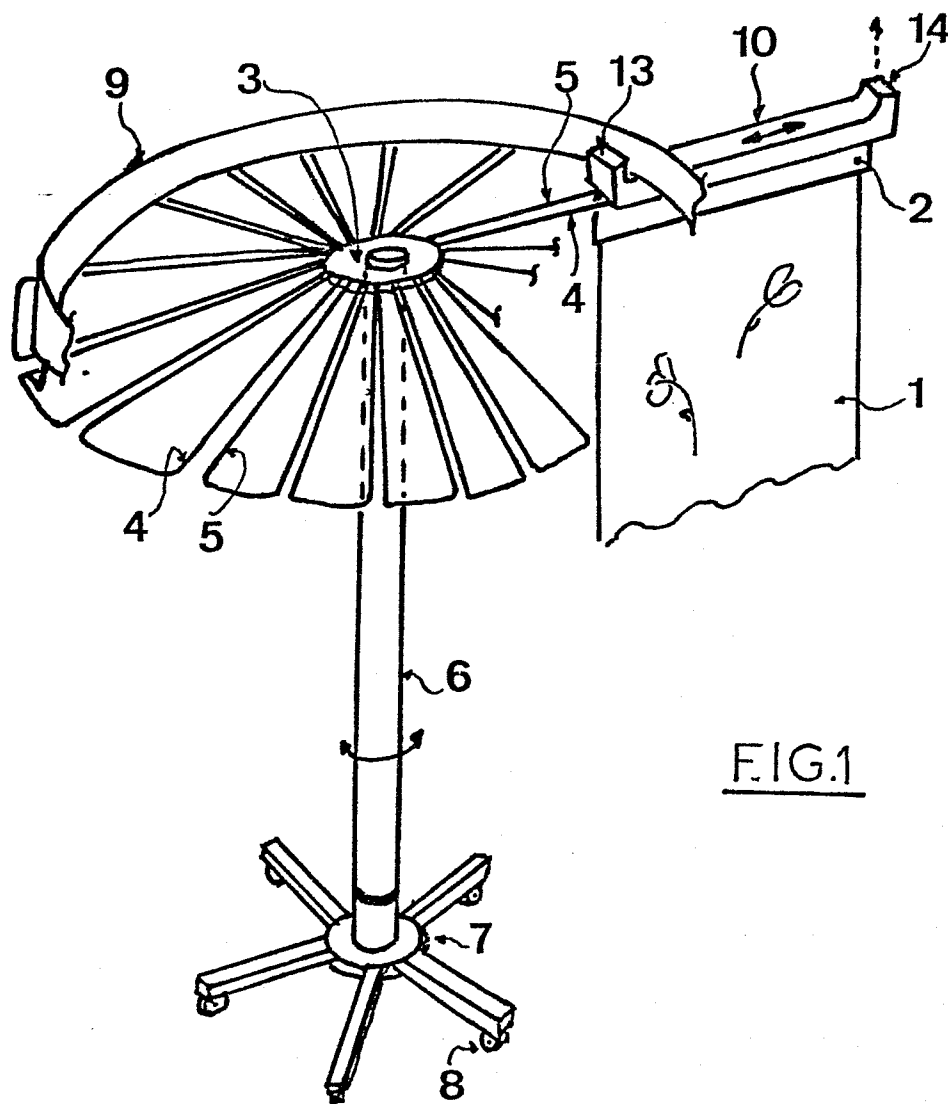
5/ Présentoir selon l'une des revendications 1 à 4, caractérisé par le fait que le positionnement et le maintien des échantillons (1) sur les glissières (4-5) est assuré par un élément support rigide (10) monté à l'extré-
35 mité (2) de l'échantillon, cet élément support rigide (10)

présentant deux parties débordantes (11-12) disposées de part et d'autre de l'échantillon, parties débordantes qui reposent sur les glissières (4-5), ledit élément support rigide (10) étant obtenu par moulage et constitué de
5 deux pièces complémentaires susceptibles d'être emboîtées l'une dans l'autre et formant pince pour l'échantillon.

6/ Présentoir selon la revendication 5, caractérisé par le fait que les parties débordantes (11-12) sont planes.

10 7/ Présentoir selon la revendication 5, caractérisé par le fait que les parties débordantes (11-12) ont la forme de canaux ouverts qui enveloppent les glissières (4-5).

15 8/ Présentoir selon l'une des revendications 5 à 7, caractérisé par le fait qu'il comporte deux parties en relief (13-14), l'une (13) à l'arrière du support (10), l'autre (14) à l'avant dudit support.



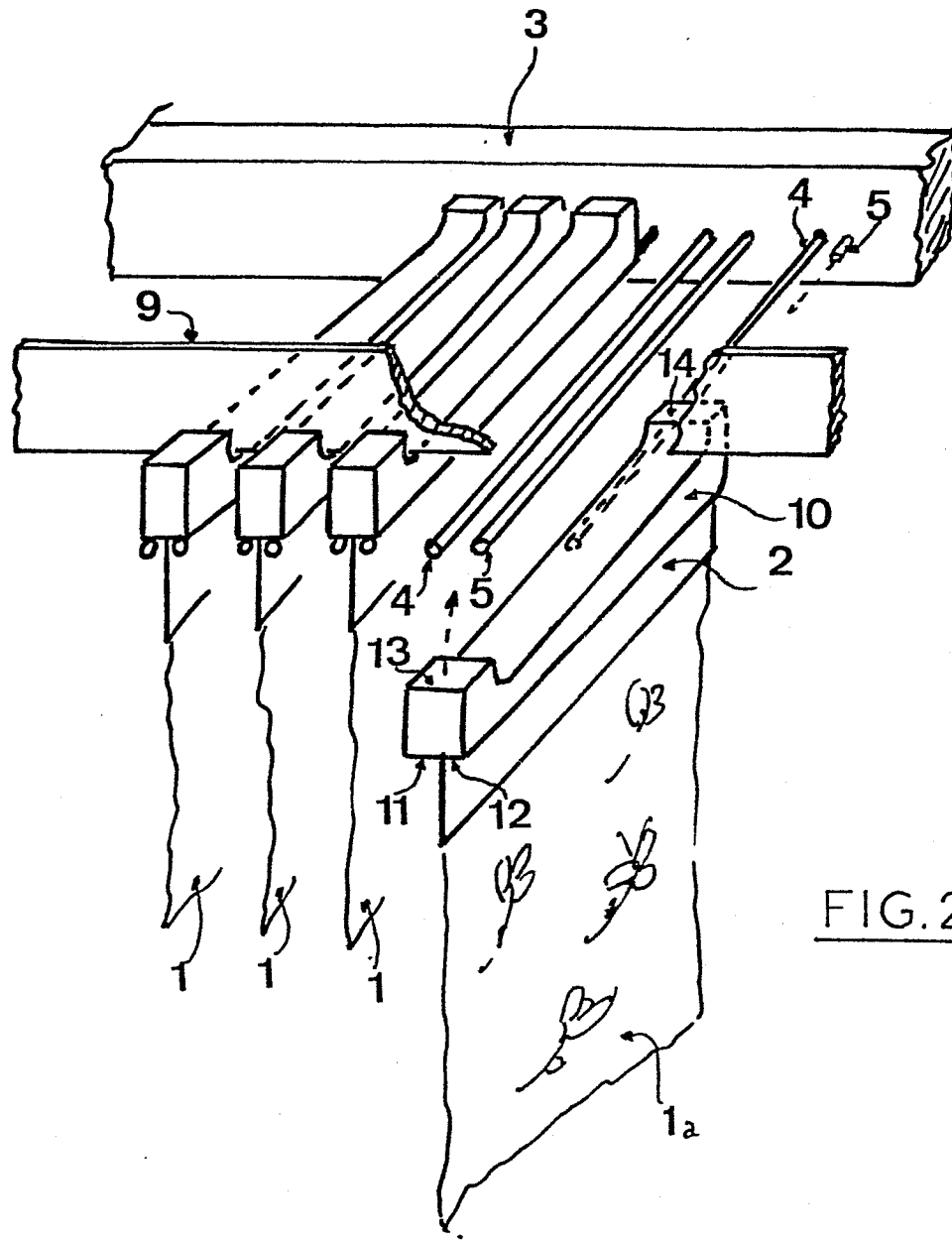


FIG. 2

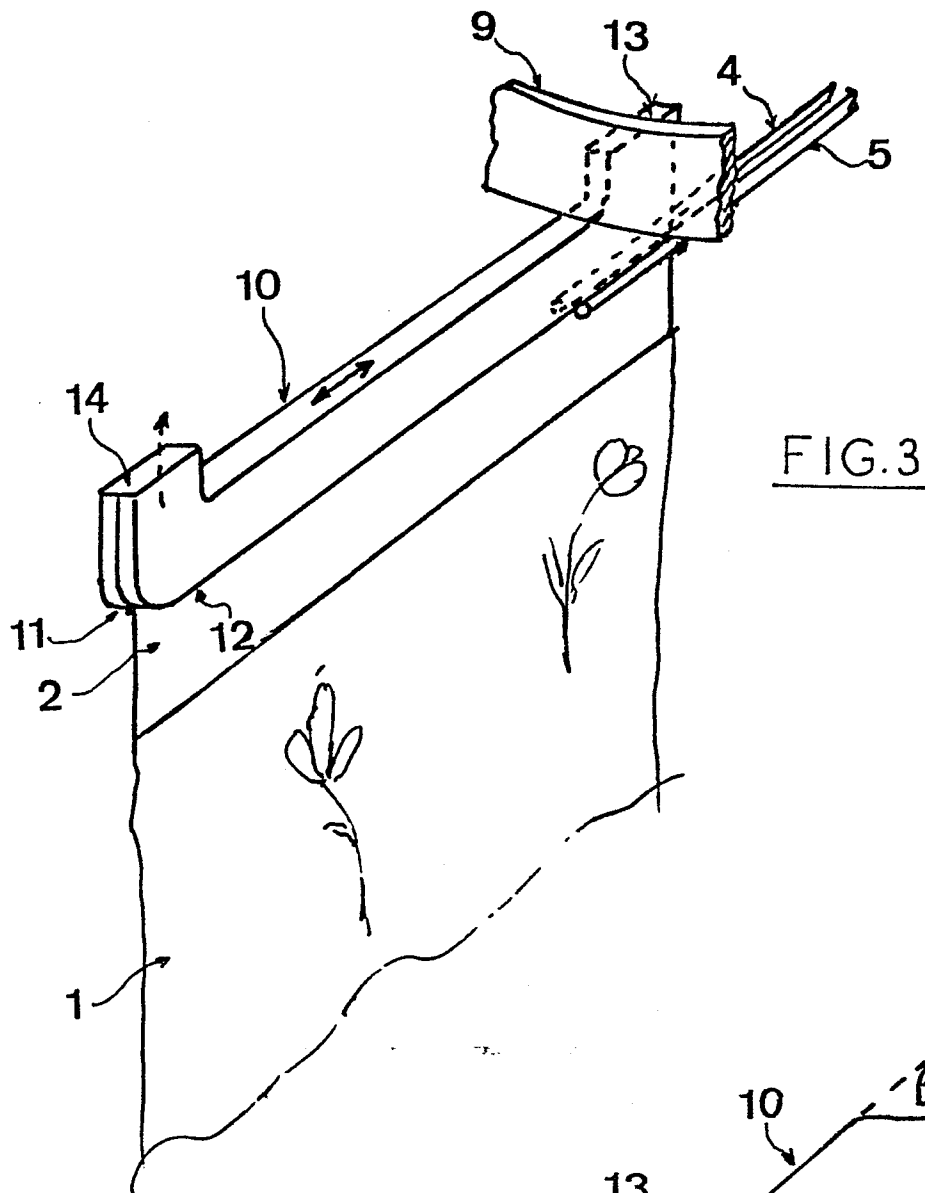


FIG. 3

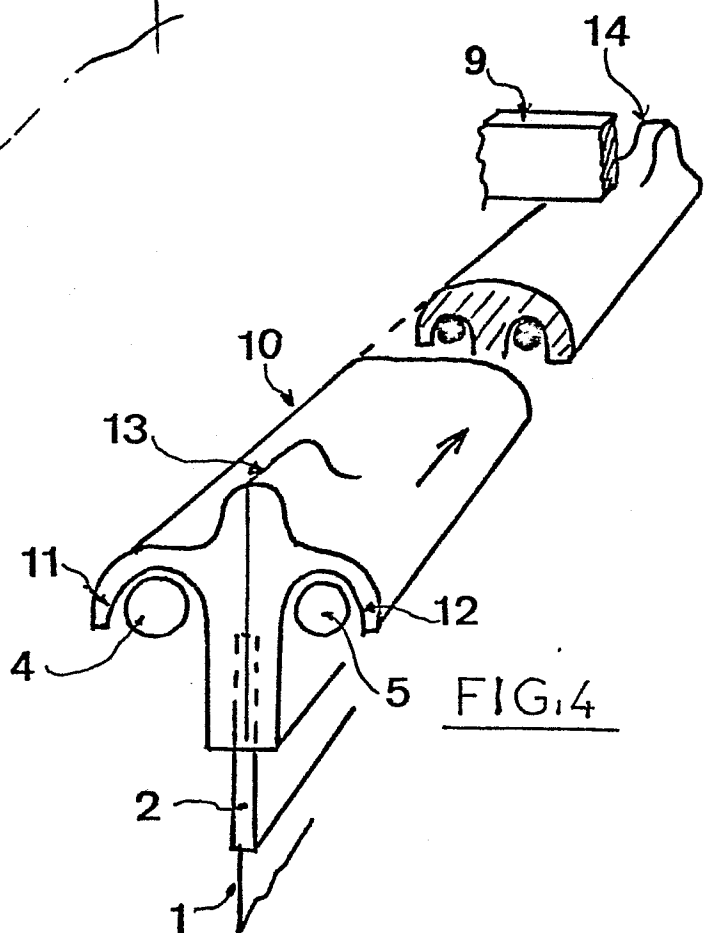


FIG. 4